



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Journal

Conseil du développement industriel

N° 2

Trentième session

Vienne, 20-23 juin 2005

PROGRAMME DES SÉANCES DU MARDI 21 JUIN 2005

9 heures	Groupe des États d'Afrique	C0343
10 heures	3^e séance plénière	Salle du Conseil
	Point 14: Recommandation d'un candidat pour le poste de directeur général <i>Séance privée</i>	
14 h 30	Groupe des États d'Asie	D0780
15 heures	4^e séance plénière	Salle du Conseil
	Point 5 (<i>suite</i>):	
	Point 6 et 9: – Mise en œuvre du cadre programmation à moyen terme pour la période 2004-2007	
	– Cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009	
	Point 8: Application de l'accord régissant la coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement	
15 heures	<i>Consultations informelles (deuxième réunion)</i>	Salle de conférence III

Prrière d'adresser les textes à insérer dans le *Journal* aussi longtemps que possible à l'avance au rédacteur du *Journal*, téléphone 4680, bureau C0433.

V.05-85839 (F)

0585839

PROGRAMME DES SÉANCES DU

MERCREDI 22 JUIN 2005

- | | | |
|------------------|---|-------------------------|
| 10 heures | 5 ^e séance plénière | Salle du Conseil |
| | Point 10: Vision stratégique à long terme de l'Organisation | C0343 |
| | Point 11: Activités du Corps commun d'inspection | |
| 10 heures | <i>Consultations informelles (troisième réunion)</i> | Salle de conférence III |
| 15 heures | 6^e séance plénière | Salle du Conseil |
| | Point 12: Questions relatives au personnel | |
| | Point 13: Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres | |
| 15 heures | Consultations informelles (quatrième réunion) | Salle de conférence III |
| | – Cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009 | |
| | Point 8: Application de l'accord régissant la coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement | |
| 15 heures | <i>Consultations informelles (deuxième réunion)</i> | Salle de conférence III |

AVIS

Ordinateurs individuels

Des ordinateurs individuels seront mis à la disposition des représentants dans le bureau C0719.

Annonces de contributions au Fonds de développement industriel

Les représentants sont informés que les formulaires d'annonce de contributions au Fonds de développement industriel (FDI), une fois remplis, peuvent être déposés, du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures, au bureau de M. A. de Groot, Directeur du Service de la coordination hors Siège et de la mobilisation des ressources et responsable du FDI (D1866), où ils pourront aussi obtenir des formulaires supplémentaires. Si les participants souhaitent un complément d'information sur le FDI ou la procédure d'annonce de contributions, M de Groot est à leur disposition (poste 5356).

Publications de l'ONUDI destinées à la vente

Les publications de l'ONUDI peuvent être achetées au Bureau des publications destinées à la vente (D1062, poste 3697).

Documents du Conseil sur l'Internet

Tous les documents officiels du Conseil du développement industriel peuvent être consultés sur le site Internet de l'ONUDI (<http://www.unido.org>), en cliquant successivement sur "About UNIDO", "Governing Bodies" et "About the Industrial Development Board" et en sélectionnant la session voulue.

APERÇU DES SÉANCES

du LUNDI 20 juin 2005

1^{re} SÉANCE PLÉNIÈRE

La trentième session du Conseil du développement industriel a été déclarée ouverte par le Président sortant S. E. M. O Zniber (Maroc) qui a fait une déclaration.

Point 1: Élection du Bureau

Les personnes dont les noms suivent ont été élus membres du Bureau de la présente session:

Président:	S. E. M. T. Stelzer (Autriche)
Vice-Président:	S. E. M. H. Bazoberry Otero (Bolivie)
Vice-Président:	S. E. M. Wu H. (Chine)
Vice-Président:	S. E. M. J. Bylica (Pologne)
Rapporteur:	M. E. Koffi (Côte d'Ivoire)

Le Président nouvellement élu de l'organe a fait une déclaration.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, tel qu'il figure dans le document IDB.30/1, a été adopté.

Une déclaration a été faite par le Directeur général.

Des déclarations ont été faites par les ministres de l'Indonésie, de la République arabe syrienne et de l'Ouganda.

Point 3: Rapport annuel du Directeur général pour 2004

Des déclarations ont été faites par les représentants de l'Indonésie (au nom du G77 et de la Chine), du Luxembourg (au nom de l'Union européenne, des pays adhérents (Bulgarie et Roumanie), des pays candidats (Croatie et Turquie), des pays du Processus de stabilisation et d'association qui sont candidats éventuels (Albanie, Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine et Serbie-et-Monténégro), du pays membre de l'AELE et de l'Espace économique européen (Norvège), et de l'Ukraine), du Pakistan (au nom du Groupe des pays d'Asie), de l'Égypte (au nom du Groupe des États d'Afrique) du Japon, de la Colombie, de la Fédération de Russie et de l'Inde; ainsi que par l'observateur de la Géorgie (au nom du Groupe Géorgie, Ouzbékistan, Ukraine, Azerbaïdjan et Moldova).

Le Rapporteur a fait une déclaration.

Cérémonie de nomination d'ambassadeurs itinérants de l'ONUDI

Des déclarations ont été faites par le secrétariat de l'ONUDI, par S. E. M. Baccini (Italie) et par M. R. Hara (Japon) en tant qu'ambassadeurs itinérants de l'ONUDI.

2^e SÉANCE PLÉNIÈRE (séance de l'après-midi)

Point 3 (suite):

Lors de cette séance présidée par le Vice-Président J. Bylica (Pologne), une déclaration a été faite par un ministre du Nigéria. Des déclarations ont également été faites par les représentants des pays suivants : Suisse, Chine, Égypte, Brésil, Mexique, Turquie, République de Corée, Kenya et Afrique du Sud ; ainsi que par les observateurs du Sri Lanka, de l'Afghanistan et du Guatemala.

Un représentant du secrétariat a répondu à des questions concernant le point 3.

Points 4 a) à h) et 7:

Des déclarations ont été faites par les représentants du Luxembourg (au nom de l'Union européenne, des pays adhérents (Bulgarie et Roumanie), des pays candidats (Croatie et Turquie), des pays du Processus de stabilisation et d'association qui sont candidats éventuels (Albanie, Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine et Serbie-et-Monténégro) du pays membre de l'AELE et de l'Espace économique européen (Norvège), et de l'Ukraine), du Pakistan (au nom du Groupe des pays d'Asie), de l'Égypte (au nom du Groupe des États d'Afrique) de l'Inde, de la Chine, de l'Égypte, des Philippines, du Mexique, de l'Indonésie, du Nigéria, du Japon et de l'Afrique du Sud.